

Chroniques :

INEGALITES DANS LES MILIEUX RURAUX AU MAROC

Mohammed NACIRI.

Les années soixante avaient vu une floraison d'ouvrages généraux sur l'agriculture marocaine. Le grand intérêt suscité par l'évolution de la paysannerie marocaine trouvait son explication, d'une part, dans la nécessité de faire le bilan de la colonisation et de mesurer l'impact de celle-ci sur le monde rural et, d'autre part, dans les multiples projets et études, institutions et politiques qui avaient marqué cette décennie et qui devaient en principe sortir l'agriculture marocaine de ses ornières techniques, sociales et économiques. La parole était alors essentiellement aux techniciens (1) qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la conception des projets, à l'élaboration des stratégies et parfois à l'exécution de la politique agricole. La recherche universitaire, quoique non absente, était alors tout à fait à ses débuts. (2)

Les débuts de la décade présente ont été par contre marqués essentiellement par les travaux de chercheurs universitaires, (3) nationaux et étrangers. Le temps de la réflexion, celui du bilan de l'action entreprise et de la compréhension des facteurs de l'évolution de la société rurale, s'amorce avec des travaux fondamentaux qui autorisent une connaissance plus poussée des mécanismes et processus qui commandent l'évolution du monde paysan. A cet égard, les travaux

(1) Certains d'entre eux sont actuellement des universitaires.

(2) Les travaux de Berque, de Lesne et de Le Coz ont été des précurseurs dans ce domaine.

(3) Essentiellement des travaux d'économistes, de géographes, d'agronomes et de sociologues. Malheureusement, la plupart de ces travaux n'ont pas été publiés.

de Hendrik van der Kloet (4) et Paul Pascon (5) apportent une contribution, à des niveaux différents, à la connaissance régionale de l'agriculture marocaine.

Le travail de H. van der Kloet est intéressant à plusieurs égards. C'est une synthèse précieuse sur l'agriculture marocaine, saisie judicieusement à travers l'étude de cas concrets, en l'occurrence quatre douars de la Chaouia. Vouloir présenter l'évolution de l'agriculture marocaine à partir de la connaissance de quelques douars pourrait paraître une gageure. H. van der Kloet a contourné la difficulté en nous offrant une réflexion qui intègre constamment des références à l'évolution globale de l'agriculture, en confrontant l'argumentation aux résultats acquis de la recherche. Ayant amassé une abondante documentation, (6) il pouvait l'ordonner autour de sa problématique de base. En changeant d'échelles pour saisir les phénomènes globaux du douar au pays, de la région au territoire, la thèse qu'il défend sur l'inégalité croissante qui frappe la petite paysannerie ne cesse, au fil des pages, de se confirmer. Les problèmes de la terre, le système d'association agricole, l'impact de la modernisation et ses conséquences sociales ont constitué les grands axes d'une démonstration précise et vivante. Son originalité ne tient pas seulement à la méthode utilisée mais à l'intention d'aller au-delà d'une problématique axée essentiellement sur les aspects juridiques (statut des terres), techniques (modernisation) et économiques (augmentation de la production) de l'agriculture. En appréciant les résultats sociaux de l'évolution de la paysannerie depuis plus d'un demi-siècle, l'auteur intègre toutes ces données à son analyse et essaie de démêler l'écheveau de contraintes et d'incitations, indique les limites et les possibilités qui s'offrent concrètement à chaque catégorie socio-économique pour assurer sa prospérité ou sa survie.

Céréaliculture et paysannerie

La première partie du travail de H. van der Kloet est consacré

-
- (4) Thèse sur les inégalités dans les milieux ruraux au Maroc : origine et conséquences sur le développement — 308 pages 21 x 29,5 dactylographiées — 1973. Une version résumée en a été publiée sous le titre *Inégalités dans les milieux ruraux : possibilités et problèmes de modernisation agricole au Maroc* — Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social — Genève, 1975, 180 pages 15 x 21,3 cartes et annexes.
- (5) Thèse d'Etat *Le Haouz de Marrakech*.
- (6) La version résumée a été allégée des références habituelles qui figurent sur le texte original. La présentation y a gagné ; les chercheurs regretteront cette contrainte de l'édition.

opportunément aux caractéristiques fondamentales de l'agriculture marocaine : situation de la céréaliculture, conséquences de l'accroissement démographique, structures agraires dans les plaines et leur évolution depuis l'Indépendance. Les problèmes de l'exploitation agricole et du métayage retiennent son attention et lui permettent de définir les concepts qu'il aura à utiliser.

La politique agricole : inégalités sociales et disparités spatiales

Le processus de l'évolution de la paysannerie marocaine s'inscrit dans le cadre d'une politique vieille de plus d'un demi siècle à laquelle l'indépendance n'a pas apporté les solutions attendues. L'accroissement démographique, de l'ordre de 2,8% par an, n'a même pas été compensé par l'augmentation de la production céréalières estimée à 2,3% pendant les vingt dernières années. Or la stratégie agricole du Maroc depuis l'indépendance a été basée essentiellement sur les résultats économiques de l'agriculture. Aussi, le choix de concentrer les investissements dans les zones où la production pouvait donner l'optimum de résultat a-t-il abouti, non seulement à des inégalités spatiales, mais à l'aggravation des inégalités de revenus. Aussi, les recherches de H. van der Kloet vont-elles privilégier les laissés-pour-compte de la croissance qui représentent la majorité de la population agricole puisque les petits exploitants représentent près de 87% des foyers dans les plaines céréalières du pays, alors qu'ils occupent moins de 44% des terres. Dans les zones irriguées, l'effort d'investissement profite à une minorité puisqu'il ne concerne qu'un foyer sur 25 sur l'ensemble de la population agricole.

A partir des données de base de la politique agricole, les autres facteurs de l'évolution des campagnes céréalières vont s'ajuster : à l'accroissement démographique va répondre l'extension des surfaces emblavées ; la raréfaction des terres entraîne l'augmentation de la rente foncière ; la diminution des revenus provoque à son tour la nécessité de l'utilisation continue des terres, ce qui n'est pas sans conséquence sur les rendements qui marquent une baisse, alors que le processus d'érosion s'enclenche et menace dangereusement le patrimoine en sol des terres emblavées. Coincé entre la raréfaction de la terre et l'augmentation de la rente foncière, le petit paysan va tâcher de jouer de plus en plus sur le clavier de l'association, celle-ci intervenant entre petits fellahs ou entre grands propriétaires et petits exploitants.

Une réforme agraire aurait pu porter un remède au blocage

d'une agriculture céréalière basée sur l'auto-consommation ; mais l'abandon de l'idée de limitation de la propriété foncière en 1964 rendait depuis lors les ajustements des fonds fonciers par les exploitants une incertitude annuelle aussi contraignant parfois que la variabilité des conditions climatiques.

A l'autre bout de la hiérarchie, les grands propriétaires « modernisent » leur exploitation ; ils contribuent à la raréfaction de la terre dans la mesure où le faire valoir direct est en train de se généraliser dans les exploitations de plus de 20 ha. Dans ces exploitations, l'augmentation de la productivité du travail augmente, alors que l'intensification fait peu de progrès. Le khamessat disparaît au profit du salariat agricole, mais le facteur travail devient de plus en plus excédentaire. Les khammès travaillant jadis dans les grandes exploitations viennent grossir de plus en plus la cohorte des micro-fundiaires incapables de faire face aux dures conditions du monde rural.

« Capitalisme de rente » et modernisation

L'auteur intègre cette évolution dans le système du « capitalisme de rente » qui prévaut dans la société rurale marocaine ; il fait état de ses antécédents historiques et de sa réalité sociale dans la paysannerie marocaine. Le système d'association devant le phénomène de la raréfaction de la terre et l'augmentation de la rente favorise un drainage, notamment vers les villes, des hommes et des revenus, à un rythme de plus en plus rapide.

Si, à la base de la hiérarchie sociale, les formes anciennes de l'association évoluent et les formes d'exploitations changent chez les moyens et les grands propriétaires, chacune de ces deux tendances aggrave le problème de fond de l'agriculture marocaine. Les petits paysans répondent aux difficultés qu'ils rencontrent en poussant le système d'association à l'extrême : c'est une évolution « involutionniste » qui consiste en une adaptation permanente d'un système arrivé depuis longtemps à un stade d'évolution poussée, alors que les conditions qui ont présidé à sa mise en place et à son développement ont disparu. En effet, l'association était une forme d'ajustement entre les différents facteurs de production au moment où la terre était abondante. Depuis, elle devient non seulement rare, mais la rente foncière est passée d'une valeur parfois symbolique à la moitié de la récolte. La petite paysannerie, pour sa part, s'enferme donc dans ce système d'association qui tend à intervenir de plus en

plus entre petits paysans restés aux douars ou engagés en ville, faute de trouver d'autres solutions, préoccupés d'obtenir un produit net susceptible de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.

Les petits paysans se préoccupent donc davantage du niveau de la récolte annuelle que de l'amélioration de la production et la modernisation des techniques. Le caractère « involutionniste » de ces comportements rend le passage à un autre stade d'évolution technique et économique lié à une intervention extérieure sur les structures mêmes qui créent ce blocage.

Par ailleurs, l'association agricole constitue un cadre excellent pour le maintien des rapports de clientèle entre moyens et grands propriétaires et petits paysans, assurant l'influence des notables et garantissant le maintien du statut politique, économique et social. L'auteur, tout en indiquant que le patronage a tendance à décliner dans les campagnes, s'interroge sur les rapports du capitalisme de rente et la capacité de mobilisation politique pour les tâches de développement et l'atteinte d'objectifs ambitieux en matière de transformation sociale et économique. Il conclut à la non-possibilité de cette mobilisation à cause de la méfiance de la paysannerie à l'égard de ceux qui l'exploitent, qu'ils soient d'origine rurale ou citadine.

Cette partie de l'étude destinée à formuler la problématique de l'auteur présente un intérêt évident pour tous ceux qui ne sont pas au fait des caractéristiques de l'agriculture céréalière et de son organisation socio-économique. Les chapitres traitant de la démographie, des structures agraires, de l'évolution de la politique de l'Etat en matière agricole et des traits essentiels du système d'association constituent une synthèse précieuse et très accessible sur tous les problèmes et les interprétations des causes du « retard » de l'agriculture marocaine. Cette synthèse a été élaborée à partir de l'exploitation d'une documentation dispersée, parfois épuisée ou difficile d'accès. L'information apportée par H. van der Kloet, dans cette partie, à l'appui de sa thèse, constitue un palier dans sa démonstration ; le deuxième temps de la démonstration intervient dans la deuxième partie consacrée à l'étude des cas. Malgré l'appareil statistique des considérations chiffrées qui alourdissent un peu l'argumentation, l'intérêt ne faiblit pas.

Concentration et morcellement

Les fondements théoriques de la thèse de H. van der Kloet

trouvent leur illustration dans l'évolution des quatre douars (7) de la Chaouia, ce qui lui permet de dresser un tableau complet des différentes variations du système agricole, de mieux préciser les nuances et les particularités. L'appréciation de la situation de chaque douar se fait sur la base de la distinction de trois catégories d'exploitations : celles qui n'assurent pas la subsistance, celles dont la production est suffisante pour garantir la consommation du foyer et celles dont la production est excédentaire, permettant de dégager un surplus investissable. En l'absence d'indication valable sur les revenus qui peuvent fluctuer d'une année à l'autre, les deux critères qui ont été choisis pour la déduction de ces trois catégories d'exploitation sont la consommation des ménages exploitants et le calcul d'un revenu minimum nécessaire pour vivre. Bien que l'auteur soit persuadé de l'approximation de ses critères, leur utilisation semble suffisamment adéquate pour saisir les réalités socio-économiques des quatre douars. Une description préalable de chacun des quatre douars, de ses potentialités naturelles, de ses structures foncières, permet de situer chacun d'entre eux à la fois géographiquement et socialement (répartition de la propriété foncière dans les trois fractions (répartition de la propriété foncière dans les trois fractions auxquelles appartiennent trois douars et dans le douar de Ouled Ben Mohammed).

Dans chaque douar, l'auteur étudie la structure des exploitations et leur différenciation, la force de travail et les moyens de traction et détermine le facteur qui lui paraît stratégique dans l'évolution de chaque douar. C'est ainsi qu'à Bouirate, la terre est le facteur le plus déterminant dans la production. Sa rareté pour les exploitations déficitaires en production pousse les paysans à rechercher des ressources complémentaires par le travail occasionnel au printemps, par exemple le desherbage des champs du riche propriétaire, alors que leurs champs sont envahis par les mauvaises herbes ; par contre, les exploitations de plus de 20 ha sont caractérisées par un bon équipement en voie de modernisation : motorisation des labours, entièrement ou partiellement, et plein emploi des travailleurs » (p. 168). L'utilisation des engrais et l'assolement des cultures améliorent les rendements. Pour les petites exploitations, même si les paysans voulaient « appliquer un assolement régulier, le morcellement et la distance entre les différents champs seraient un obstacle insurmonta-

(7) Il s'agit de Bouirate (commune rurale de Mgarto), de Ouled El Hassane (c.r. de Mrizig), de Ouled Ben Mohammed (c.r. de Rhénimyène) et de Lambalka (c.r. de Souk El Had des Beni Klough).

ble » dans le processus de modernisation. La structure agraire s'oppose donc à toute tentative d'amélioration des techniques culturales.

A Ouled El Hassane, la situation n'est pas fondamentalement différente ; il s'agit d'un douar de petites propriétés ; la pauvreté s'y manifeste dans la prédominance des petits attelages et la production agricole insuffisante à l'alimentation des foyers. L'agriculture de subsistance est aussi importante qu'à Bouirate, le douar précédent, mais la grande sensibilité à la conjoncture et aux variations climatiques conduit fatalement à l'endettement et à l'appauvrissement des paysans. Les autres douars présentent des variantes de situation.

Cependant, la distinction de certaines caractéristiques de l'exploitation comme le mode de faire-valoir prédominant donne des indications appréciables sur les tendances d'évolution. Là où le faire-valoir indirect tend à diminuer, l'agriculture est relativement évoluée : c'est le cas de Bouirate où il ne représente que 16,3% des superficies des exploitations enquêtées, alors qu'à Ouled Ben Mohammed il représente encore plus de 60%. Mais si les contrats d'association de culture intéressent essentiellement les petits paysans, les progrès du faire-valoir direct sont le fait des grands propriétaires. « Le tracteur provoque ainsi une rupture dans les relations entre grands fellahs et petits paysans. Pour conclure l'association, les fellahs interrogés marquent leur préférence pour la catégorie à laquelle ils appartiennent (50%) alors que 17% seulement optent pour une association avec un propriétaire d'une autre catégorie à laquelle ils considèrent appartenir ». La disparition de telles relations (entre gros et petits paysans) conduira à un affaiblissement de l'intégration sociale. Bien que cette hypothèse n'ait pas été vérifiée, les indications précédentes confirment la tendance. En effet, ceux qui donnent la terre en association sont pour les deux tiers de petits propriétaires de la région, souvent des gens ne pouvant pas cultiver eux mêmes leur terre, ou bien des émigrés du douar résidant en ville, mais qui ont gardé des liens avec le douar.

Cette rupture de liens entre grands propriétaires et petits fellahs se manifeste dans les plaintes relevées concernant la mise en faire-valoir direct dans les propriétés excédant 20 ha ; ce qui interdit tout contrat d'association et accroît la rareté de la terre. Cette modernisation introduit donc dans le système agraire traditionnel un facteur supplémentaire de déséquilibre.

La concentration foncière et le développement de la moderni-

sation créent donc une rupture qualitative entre une minorité de propriétaires et la masse des paysans. Si pour les premiers les possibilités de la modernisation ne sont pas épuisées, pour les seconds il n'y a d'exutoire que dans l'abandon de l'agriculture et le départ vers la ville. Le paysan ne peut changer de système car il peut difficilement sortir du cycle de carence.

Une analyse des rapports de la modernisation agricole et l'accroissement des inégalités dans les campagnes conduit l'auteur à élever le débat. En passant en revue les expériences d'intervention technique dans les campagnes (de l'Opération Labour aux multiples actions de modernisation qui ont suivi depuis), H. van der Kloet identifie les obstacles et possibilités des transformations à introduire dans le monde rural : il s'agit des obstacles dus au régime foncier, aux structures de la production, au système institutionnel et aux structures sociales. Tout en affirmant qu'une véritable réforme agraire est la seule issue possible vers une modernisation qui intègre l'ensemble de la paysannerie, H. van der Kloet insiste sur les mesures qui doivent l'accompagner : remembrement, encadrement intensif, crédit agricole et dispositions pour une commercialisation qui ne frustrant pas le producteur. Il ne cache pas les difficultés de l'entreprise, même dans son aspect technique, car toute modernisation significative doit non seulement accroître la production, mais aussi la réalisation d'un niveau d'emploi susceptible d'intégrer d'une façon optimale le facteur travail disponible dans les campagnes.

Cette modernisation, conclut l'auteur, ne peut être que le résultat d'un choix politique délibéré ; un tel choix semble devoir s'imposer. Mais, comme il le remarque, « les notabilités et les gros propriétaires continuent à jouer un rôle dominant dans le douar, sur le plan régional, même national. Appuyés sur la richesse foncière et sur des fonctions administratives ou représentatives : cheikh, mogadem, membres du conseil communal ou des chambres d'agriculture, il exercent un pouvoir décisif dans le bled ».

On ne suit pas l'auteur cependant quand il affirme que la persistance du système de l'économie de rente réside dans le « dualisme entre le monde traditionnel et le monde moderne ». S'il entend par là que sous le Protectorat et souvent après l'Indépendance la politique agricole a fait prévaloir une intervention presque exclusive au profit du secteur moderne, on pourrait, à la rigueur, accepter son affirmation. Cette réserve mise à part, le travail de H. van der Kloet mérite méditation et prolongement.